

Fabriquer et falsifier des données,  
c'est interdit

Manipuler des données  
n'est pas autorisé

Plagier, c'est illégal

Rester crédible,  
c'est ne s'autoriser aucun écart

## SOYONS RESPONSABLES



Répéter une expérience,  
c'est obligatoire pour la valider

Effacer une tâche avec un logiciel de retouche  
d'images, c'est interdit

Stocker les données uniquement sur son ordinateur,  
c'est le risque de les perdre ou de se les faire voler

Remplir son cahier de laboratoire,  
c'est indispensable. Je n'ai pas tout en tête !

Mentionner une idée oralement,  
c'est prendre un risque pour son projet

« Les chercheurs doivent être conscients du fait qu'ils sont responsables envers leurs employeurs, bailleurs de fonds ou d'autres organismes publics ou privés connexes et sont également responsables, pour des motifs éthiques, envers la société dans son ensemble. En particulier, les chercheurs financés par des fonds publics sont également responsables de l'utilisation efficace et raisonnée de l'argent des contribuables. »

Extrait de la  
Charte Européenne du Chercheur

« L'activité de recherche a vocation à contribuer au développement des connaissances et à l'avancement de la science. Elle s'appuie sur des principes d'honnêteté, d'intégrité et de responsabilité sur lesquels la société fonde sa confiance en la recherche. »

Extrait du guide « Pratiquer une recherche intègre et responsable » édité par le Comité d'éthique du CNRS

<http://www.cnrs.fr/comets>

## IBMP éthique et intégrité scientifique



# DIX RÈGLES D'OR

## pour une recherche responsable

Conception et réalisation :  
CNRS - IBMP / Laurence Drouard - Magali Daujat  
Version novembre 2017



## RÈGLE N° 1

### RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR

Conduisez une recherche responsable  
**Respectez** les obligations légales, éthiques et institutionnelles  
Suivez les directives de votre employeur et informez-le de tout manquement

## RÈGLE N° 2

### SAUVEGARDE ET CONSERVATION DES DONNÉES

**Archivez** et tracez vos données brutes  
Consignez vos expériences  
Stockez et **conservez** vos données massives en lieu sûr

## RÈGLE N° 3

### EXPLOITATION DES DONNÉES

Appliquez la **rigueur** scientifique dans toutes vos démarches  
Assurez-vous de la **fiabilité** de vos résultats  
Soyez rigoureux dans l'**interprétation** de vos données

## RÈGLE N° 4

### UTILISATION DES LOGICIELS

Utilisez les logiciels de traitement de données et d'images  
**avec bon sens** et **transparence**  
Privilégiez les logiciels scriptables (ex. ImageJ pour les images et R pour les données numériques) pour garantir la reproductibilité des analyses

# Les 10 règles d'or

## RÈGLE N° 5

### PUBLICATION DE SES RÉSULTATS

**Apportez** une contribution substantielle pour être co-auteur  
Ne plagiez pas  
Ne fabriquez ni ne falsifiez les données  
Revenez aux **données brutes**  
**Discutez** les résultats d'autres auteurs et citez les

## RÈGLE N° 6

### INFORMATION ET FORMATION

**Informez**-vous des législations en vigueur  
Formez-vous à l'**analyse critique**, à la rédaction d'articles  
Suivez les formations proposées  
Transmettez les codes déontologiques et éthiques

## RÈGLE N° 7

### PARTICIPATION AU TRAVAIL COLLECTIF

N'acceptez **aucune discrimination**  
Proscrivez toute sorte de harcèlement  
N'entravez pas le travail d'autres chercheurs

## RÈGLE N° 8

### RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ

**Respectez** les droits de propriétés intellectuelles  
N'utilisez pas pour votre usage personnel, les informations recueillies lors d'une évaluation

## RÈGLE N° 9

### COMMUNICATION AVEC LE PUBLIC

**Communiquez** de façon simple et compréhensible  
Assurez la **fiabilité** et l'**objectivité** des informations que vous présentez  
Distinguez vos connaissances scientifiques et vos opinions

## RÈGLE N° 10

### ÉVALUATION DE LA RECHERCHE

Ne dissimulez pas les conflits d'intérêt  
**Signalez** tout manquement à l'éthique d'une personne ou d'un projet  
Suivez la **charte déontologique** de l'évaluateur scientifique